

[millau.fr](http://millau.fr)

JANVIER  
2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL VILLE DE MILLAU

# Millau

Mag



**VOTATION** L'ÉVÉNEMENT CITOYEN  
DU 5 AU 15 FÉVRIER

**ÉLISEZ VOS PROJETS  
PRÉFÉRÉS SUR**

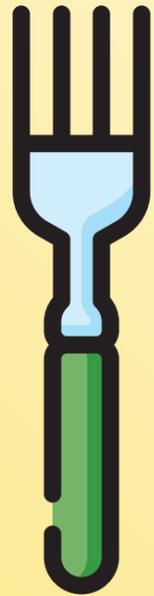
**[jeparticipe.millau.fr](http://jeparticipe.millau.fr)**

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE VILLE DE DEMAIN



VILLE DE  
**Millau**  
[www.millau.fr](http://www.millau.fr)

“  
Parce qu'on travaille mieux  
quand on est bien dans son assiette !  
”



# LA CANTINE

*pour tous les enfants*



## UN PRIX



JUSTE



SOLIDAIRE

## UN REPAS



LOCAL



BIO

## POUR



D'ÉGALITÉ DES CHANCES



D'ÉDUCATION AU BIEN MANGER

La Ville de Millau s'engage pour le bien-être  
et le succès scolaire de nos enfants



## Édito



Chères Millavoises et chers Millavois,

Nous vous proposons de choisir les prochains investissements pour Millau. C'est une démarche inédite et innovante : un budget participatif pour l'ensemble des investissements du mandat !

Sur [jeparticipe.millau.fr](http://jeparticipe.millau.fr) ou à l'aide du bulletin inséré dans ce magazine, vous allez pouvoir voter et construire ainsi, avec nous, la ville de demain.

Cette votation citoyenne concrétise un de nos engagements : vous associer à la prise de décision, vous permettre de participer vraiment à la vie municipale. Nous tenons à poursuivre le dialogue que nous avons engagé avec vous pendant la campagne. Un dialogue honnête et réaliste, qui vous expose clairement nos possibilités et nos contraintes.

Lors de l'audit citoyen des finances communales, la capacité budgétaire de la Ville pour de nouveaux investissements avait été évaluée entre 8M€ et 10M€. Une marge déjà restreinte, résultat d'une gestion dispendieuse des deniers publics par nos prédécesseurs. Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises. Nous avons découvert d'autres difficultés, liées à l'impréparation de dossiers déjà engagés (l'"oubli" par l'équipe sortante des abords et du parking du futur complexe sportif) et à des urgences (l'état des gymnases). Au final, la capacité d'investissement pour de nouveaux projets sera de 5 millions d'euros sur tout le mandat.

Il est d'autant plus important de déterminer avec vous les priorités d'investissements.

Dans ce magazine, pages 7 à 12, nous vous proposons 15 projets. Lesquels ont votre préférence ? Lesquels souhaitez-vous voir émerger dans les meilleurs délais, pour votre quotidien, pour votre ville ? À vous de voter, à vous de choisir les réalisations de demain, en respectant l'enveloppe globale de 5M€.

La votation citoyenne est ouverte à toutes les Millavoises et tous les Millavois âgés d'au moins 16 ans. Elle se tient du 5 au 15 février inclus.

Face aux difficultés, nombreuses, auxquelles nous sommes confrontés du fait de la crise sanitaire, nous voulons porter l'espoir de contribuer, avec vous, à une nouvelle forme, collaborative et responsable, de démocratie locale. Parce que, nous en sommes convaincus, c'est ensemble que nous serons meilleurs !

**Emmanuelle Gazel**  
Maire de Millau

et l'équipe municipale



## Sommaire

04

Finances, état des lieux

06

Les projets déjà lancés

07

Votation : vos projets pour demain

13

Restauration scolaire

14

Brèves

15

Tribune des groupes politiques

SUIVEZ-NOUS SUR   

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC. Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres émanant de forêts gérées durablement.



Magazine de la Ville de Millau-12100 • Tél. : 05 65 59 50 00 • [www.millau.fr](http://www.millau.fr) • Directrice de la publication: Emmanuelle Gazel • Rédaction: Service Communication Ville de Millau • Création maquette et mise en pages: UnderKult® • Crédits photographiques : Nina Vinches, Solène Argans, Ville de Millau • Impression: IMAP • Dépôt légal: BNF Tirage: 15 000 exemplaires.

# SEULEMENT 5M€ POUR POURQUOI LES FINANCES

Comme l'ont constaté en septembre les citoyens qui ont participé à l'audit financier de la Ville, nos prédécesseurs ont laissé des finances communales en piteux état. En cause : des investissements engagés en toute imprévoyance. L'équipe précédente aura à la fois augmenté fortement les impôts, vendu notre patrimoine (gendarmerie, camping Millau-plage) et aggravé la dette de la Ville.

Au vu de l'audit financier, nous pensions pouvoir dégager 8M€ à 10M€ pour de nouveaux investissements au cours du mandat, ce qui est déjà modeste. Mais de bien mauvaises surprises nous attendaient encore :

- les projets lancés par l'ancienne équipe l'ont été de manière aventureuse : mal évalués financièrement et mal préparés. Exemple : l'aménagement des accès et du stationnement n'était même pas prévu dans le projet de piscine-salle d'escalade...
- Des équipements doivent être rénovés en urgence, comme le gymnase Paul-Tort, et rien n'a été prévu pour la pratique des clubs et des jeunes pendant le chantier, alors même que le gymnase du Puits de Calès ne sera peut-être bientôt plus praticable. L'installation d'un gymnase modulaire est indispensable.

Ces imprévoyances de l'équipe précédente, auxquelles nous remédions, entament un peu plus notre marge financière.

Et ce n'est malheureusement pas tout. Les bâtiments municipaux ont été laissés à l'abandon (un exemple : le toit de la serre municipale), avec des conséquences sur les conditions de travail de nos employés. Des travaux seront nécessaires. De même qu'il faut reconstruire la relation de confiance, très dégradée sous le mandat précédent, entre les élus et les agents municipaux.

Pour résumer l'état des lieux en une phrase : non seulement le porte-monnaie est vide, mais le réfrigérateur aussi et le toit de la maison prend l'eau.

# DE NOUVEAUX PROJETS : COMMUNALES EN SONT LÀ

AU BOUT DU COMPTE,  
LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT  
DE LA COMMUNE NE DÉPASSE  
PAS 5 MILLIONS D'EUROS POUR  
LES NOUVEAUX PROJETS ET  
POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT.



*Dans ce contexte, quelles sont  
nos possibilités et nos orientations ?*

## IL N'EST PAS POSSIBLE - NI MÊME ENVISAGEABLE - DE CREUSER LA DETTE COMMUNALE.

La capacité de désendettement frôle déjà la cote d'alerte, qui est de 12 ans. Avec les projets engagés par l'ancienne municipalité et qu'elle a financés là encore par de l'endettement, la cote d'alerte sera atteinte d'ici deux ans.

## NOUS AGIRONS SUR DEUX LEVIERS BUDGÉTAIRES :

- la réduction des dépenses de fonctionnement, par la rénovation énergétique de bâtiments communaux
- la recherche de subventions (État, Europe, Région, Département,...), afin de mener à bien les projets en limitant le plus possible la participation financière communale. C'est un gage de bonne gestion. D'ores et déjà, nous venons d'obtenir 90% de financement de l'État pour la passerelle sur le Tarn et nous expérimentons avec la Région Occitanie le dispositif Foccal pour accompagner le commerce et l'artisanat de proximité.

## NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES IMPÔTS LOCAUX. C'EST NOTRE ENGAGEMENT DE CAMPAGNE ET NOTRE RÈGLE D'OR FINANCIÈRE.

Le taux d'imposition foncière à Millau est supérieur de 40% à ceux des villes de la même strate. Cette pression fiscale, difficile à supporter pour nombre de foyers millavois, a pour conséquence de freiner l'attractivité de notre ville, l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.

## NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX.

Au contraire, nous avons mis en place une tarification plus solidaire et plus juste pour l'accès de tous les enfants à la cantine (lire page 13). En cette période de crise économique, il est essentiel de protéger le pouvoir d'achat des foyers millavois.

## CE QUI EST LANCÉ, CE QUI NE PEUT PAS ATTENDRE

Nous vous présentons ici les projets déjà engagés – revus et corrigés pour certains – et d'autres à engager nécessairement car ne pouvant attendre davantage.



Les éléments financiers sont des évaluations plus ou moins précises en fonction du degré d'avancement de chaque projet. Il s'agit, pour la plupart, de projections financières, non d'un plan de financement définitif.

### LA PISCINE ET LA SALLE D'ESCALADE

Le projet de réhabilitation du centre aquatique et de la salle d'escalade se poursuit. Néanmoins, des négociations sont en cours pour redimensionner cet équipement afin qu'il soit moins difficile à assumer pour les finances de nos collectivités et plus compatible avec les enjeux environnementaux, qu'on ne doit plus ignorer aujourd'hui. Le projet devrait donc être moins coûteux (en investissement comme en fonctionnement) et plus vert.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 4,8M€ + 1M€** (abords et stationnement) sur un investissement global de **22M€** porté par la Communauté de communes

### LE GYMNASSE PAUL-TORT

Un chantier de rénovation intégrale : isolation, chauffage, terrain synthétique. L'équipement sportif de la rue du Rec sera doté de nouvelles fonctionnalités, à commencer par des tribunes pour les matchs de basket et de handball. Les travaux remédieront à la vétusté de ce gymnase utilisé aussi bien par les clubs que par les scolaires et les associations.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 1,5M€** sur un investissement de **3,5M€**

### LE GYMNASSE DU PUIITS DE CALÈS

Le gymnase du Puits de Calès est impacté par des problèmes de structure (affaissement de la dalle notamment) qui y rendent de plus en plus difficile la pratique sportive. Dans ce dossier de longue date, la Ville vient d'estimer en justice afin d'obtenir l'indemnisation de ses préjudices. La réparation du gymnase s'impose. Dans l'attente, il est envisagé l'installation,

près de l'équipement actuel, d'un gymnase modulaire pour permettre la poursuite des activités sportives, tant au service des clubs que des scolaires.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 1,7M€** sur un investissement de **2M€**

### LA MAISON DE SANTÉ

Pour la consolidation de l'offre de soins sur le bassin millavois, la Maison de Santé accueillera une quinzaine de professionnels. Installée sur l'esplanade François-Mitterrand, elle sera aménagée au rez-de-chaussée d'un immeuble que construira Aveyron Habitat. La Ville achètera cet espace et le louera aux professionnels de santé.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 850 000€**

### L'ACHAT D'IMMEUBLES AUX SABLONS

L'acquisition préalable de plusieurs bâtis pour la réalisation du projet des Sablons (lire page 8). L'Établissement Public Foncier Occitanie assure le portage financier de l'opération jusqu'en 2025, délai sous lequel la Ville devra racheter le foncier afin de mener à bien le projet d'aménagement.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 900 000€**

### LA PASSERELLE SUR LE TARN

La construction d'une passerelle permanente entre les quais du Tarn et la Maladrerie, à l'emplacement de la passerelle flottante installée en été. Le démarrage opérationnel des travaux est prévu au printemps 2021. Large de 4m, il s'agira d'une passerelle béton pour une bonne résistance aux crues.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 100 000€** sur un investissement de **1M€**

### LA RD809, DERNIÈRE TRANCHE

L'embellissement du boulevard urbain entre le rond-point de Cureplat et le giratoire des stades, pour parachever l'aménagement des berges du Tarn. Création d'un cheminement doux et arboré.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 650 000€**

### LA RÉFECTION DU 20, RUE DE LA CAPELLE

Ce bâtiment, sinistré lors d'un incendie en août 2019, a été acquis par la Ville dans le cadre d'une opération de restauration immobilière. Sa réhabilitation est nécessaire. Elle a commencé à l'été par la réfection de la toiture et de la charpente et va se poursuivre par la remise en état de l'intérieur. Une fois requalifié, ce bien immobilier pourra être mis en vente.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 850 000€**

### LES FINITIONS DU CRÉA

Pour la maison des associations. Le chantier de rénovation touche à sa fin. Travaux de mise en accessibilité et de rénovation énergétique.

**Montant prévisionnel à charge de la commune : 300 000€**

### EXTENSION DU STAND DE TIR

Ce projet est porté de longue date par le Som Tir en liaison avec la Ligue régionale FFT. Il consiste en l'agrandissement du Stand de tir de Naulas afin que cet équipement performant puisse accueillir des compétitions de dimension nationale et même internationale, notamment pour les disciplines olympiques.

**La Ville s'engage à participer à hauteur de 150 000€, pour un budget global de 1,03M€.**



### ET AUSSI...

...plusieurs projets portés par des investisseurs autres que la Ville. Certains sont en bonne voie, d'autres au stade d'intention.

**L'EHPAD** des Terrasses des Causse, construit en lieu et place de l'ancienne maison de retraite Saint-Michel. Portage : Centre hospitalier de Millau. Les travaux commencent enfin et devraient se poursuivre jusqu'en juin 2023.

**La Résidence services seniors**, sur le site de l'ancien Ehpad de l'Ayrolle : 103 appartements et 24 logements sociaux. Portage : privé. Le chantier devrait démarrer dès que les résidents de l'EHPAD auront emménagé dans le nouvel établissement, soit à la mi-2023.

**La réhabilitation, programmée par nos soins, de 700 logements**, dont plus de 200 logements particulièrement dégradés en centre-ville de Millau, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Programme OPAH-RU. Portage : Communauté de communes.

**La vente, envisagée, de l'Hôtel-Dieu pour la création d'un établissement hôtelier** sous portage privé. Projet à l'étude.

**La création d'un réseau de chaleur urbain.** Ce projet, souhaité par notre équipe municipale, fera l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt auprès de constructeurs-exploitants de réseaux de chaleur. Objectif : l'utilisation d'une énergie renouvelable et moins coûteuse pour ses abonnés.

**La réhabilitation de la friche mégissière Mercier**, pour de l'habitat, du stationnement et de l'espace public en entrée de ville. Propriété de la Communauté de communes, cet espace fera l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt.

jeparticipe.millau.fr

# VOTATION

L'ÉVÈNEMENT CITOYEN DU 5 AU 15 FÉVRIER



## ÉLISEZ VOS PROJETS PRÉFÉRÉS

sur [jeparticipe.millau.fr](https://jeparticipe.millau.fr)

VOUS AVEZ :

**5M€**  
DE BUDGET

**15**  
PROJETS  
AU CHOIX

CONSTRUISONS ENSEMBLE  
NOTRE VILLE DE DEMAIN

## VOTATION CITOYENNE

Nous vous présentons 15 projets, fruits de nos engagements de campagne. Certains sont ambitieux, d'autres plus modestes, tous sont bénéfiques pour Millau ! Parmi ces 15 projets, sélectionnez vos priorités pour demain.



1

### LE MANDAROUS RÉINVENTÉ

Et si la place la plus fréquentée de Millau devenait un lieu de convivialité ?

Ce projet consiste à transformer le Mandarous en îlot de fraîcheur, très arboré, avec un meilleur partage de l'espace entre les piétons et les véhicules. La place, en s'adaptant aux enjeux du changement climatique et de l'écologie urbaine, apportera une ambiance paisible en centre-ville. Un parvis verdoyant pourrait, par exemple, relier l'œuf central à la zone piétonne, valorisant l'entrée dans le centre historique au bénéfice des commerces. Ce parvis permettrait un accès sécurisé à la fontaine et pourrait accueillir des jeux pour enfants. Mais rien n'est encore figé : le projet de remodelage du Mandarous sera défini en co-construction avec les habitants. Afin que nous réinventions ensemble cette place autour de laquelle gravite la vie millavoise !

**1.8M€**

→ à la charge de la Ville, sur 2.4M€ d'investissement global



2

### LE CENTRE ANCIEN REVITALISÉ

L'aménagement, dans l'îlot des Sablons, d'une place d'agrément et d'habitations spacieuses et bien exposées.

L'îlot des Sablons, c'est un triangle situé entre la rue piétonne de la Capelle et la rue du Général-Thilorier, dans le centre ancien. L'opération vise à la création d'un espace de vie urbaine, par la démolition d'immeubles ne présentant pas d'intérêt patrimonial, pour l'aménagement d'une aire de vie urbaine. L'îlot pourra être fortement végétalisé, avec des arbres mais aussi des plantes vivaces et grimpantes, près des devant de porte. Le projet de placette sera co-construit avec les habitants, qui pourront s'approprier cet espace, spécialement en été. Les logements en bordure de l'îlot seront agrandis (par la réunion de bâtiments mitoyens) et intégralement réhabilités : plus spacieux, plus lumineux, répondant mieux aux attentes des personnes et des familles. Leur rénovation permettra de favoriser le retour d'habitants en cœur de ville.

**1.7M€**

→ à la charge de la Ville, sur 2M€ d'investissement global



## LES JARDINS PARTAGÉS

L'aménagement, près du centre-ville, de 32 premières parcelles pour des potagers familiaux sous gestion associative.

Le jardinage est une activité bienfaisante, en harmonie avec les saisons. Il contribue, par la production et la consommation locales de fruits et légumes, à la réduction de l'empreinte écologique. Ce projet consiste à aménager une vaste parcelle de terre arable sur la rive droite du Tarn, en aval du pont Lerouge (secteur Gabriac), à 1km maximum du centre-ville. Équipé d'un système d'alimentation en eau, d'une clôture et d'un portail d'accès, ce terrain sera divisé en 32 jardins familiaux de 50m<sup>2</sup>. Comme à Millau-plage, la gestion de ces jardins potagers sera confiée à une association compétente.

**40 000€**



3



4

### LE CŒUR DE VILLE PLUS VERT

La végétalisation de nos espaces de vie sociale, en faveur d'une ville durable et plus apaisante.

Le verdissement urbain permet de créer des îlots de fraîcheur et de diminuer la pollution de l'air. Il favorise également une nouvelle approche, plus paisible et conviviale, de la vie quotidienne en ville. Ce projet consiste à végétaliser davantage le centre historique. Des rues piétonnes pourront être agrémentées de plantes vivaces et de grimpantes, avec la contribution active des riverains pour l'arrosage.

**40 000€**



6



5

### LES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES

Dans les cours de récréation, il s'agira de remplacer le tout-enrobé par un espace végétalisé, avec de la terre. Cette initiative, en plus d'apporter une ombre bienvenue et d'embellir les cours d'école, permettra d'abaisser le bruit de façon significative. Elle favorisera aussi l'émergence de nouveaux jeux pour les enfants.

**250 000€**

### LE CINÉMA RÉNOVÉ

La rénovation des salles de cinéma, pour des conditions optimales de projection et le bien-être du public.

Les cinémas de Millau se projettent vers demain, avec un projet de rénovation. Sachant que les cinémas resteront en centre-ville, à leur emplacement actuel. Les travaux envisagés portent sur la climatisation et la ventilation des salles, pour le bien-être du public, mais aussi sur l'amélioration de l'accueil et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la grande salle. Le scénario projeté : la réfection de la devanture et la modernisation de l'espace d'attente, afin que celui-ci devienne un lieu d'agrément où les spectateurs auront plaisir à s'attarder.

**350 000€**

7



## DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES

**Jusqu'à six kilomètres de nouvelles voies sécurisées pour la pratique cyclable.**

La pratique du vélo en ville est une solution de déplacement économique et écologique. À elle seule, elle peut contribuer à changer le paysage urbain et à y installer davantage de quiétude. En réduisant l'utilisation de la voiture, elle participe à la résilience au changement climatique. Après la piste cyclable reliant le quai Sully-Chaliès au lycée Jean-Vigo sans discontinuer, d'autres cheminements vélos vont être aménagés (dont celui reliant le pont de Cureplat au rond-point des stades le long de la D809). Une bande cyclable pourrait parcourir l'intégralité du boulevard urbain « cote 415 », depuis le giratoire de Naulas (Combecalde) jusqu'au croisement avec l'avenue Charles-de-Gaulle. Un second parcours est envisagé le long des boulevards de la Capelle, Saint-Antoine et Richard. Le linéaire total de pistes et bandes cyclables créées sur ce mandat dépendra du montant que vous choisirez d'y consacrer.

**1M€**

→ par tronçon de 2 km.

Choix possibles : 2 km - 4 km - 6 km

9



8



## L'ESPACE ÉVÉNEMENTIEL POLYVALENT

**La salle des fêtes nouvelle génération, à la mesure des grands événements d'aujourd'hui... et de demain !**

C'est une évidence : la salle des fêtes du Parc de la Victoire est aujourd'hui obsolète. Il convient de doter Millau d'un équipement moderne, intérieurement modulable et équipé de fonctionnalités high-tech. Cet espace polyvalent permettra le déroulement de nos grands événements dans des conditions optimales, mais aussi l'accueil de concerts et l'organisation de congrès. Deux solutions sont possibles : soit la rénovation de la salle des fêtes existante, soit la construction d'un nouvel équipement, toujours dans le cadre du Parc de la Victoire ou sur un terrain attenant.

**4M€**

→ à la charge de la Ville,  
sur un projet global de 8M à 10M€

## LA SALLE POUR LES OBSÈQUES CIVILES

**Aménagée au cimetière de Troussit, elle permettrait de répondre à une demande de plus en plus fréquente des familles.**

Lors d'un deuil, de plus en plus de familles organisent, conformément aux volontés de leur défunt, des obsèques civiles. À ce jour, il n'existe pas de salle municipale dédiée spécifiquement à ces cérémonies funéraires laïques. Celle-ci peut être aménagée au cimetière de Troussit, dans l'ancienne maison de gardiennage qui ferait l'objet de travaux de rénovation. La capacité d'accueil de cette future salle est évaluée à soixante personnes.

**130 000€**

## LE CENTRE PATRIMONIAL DU BEFFROI

**L'aménagement d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans l'ensemble Tauriac-Beffroi.**

Dans le cadre de son label « Ville d'art et d'histoire », Millau peut se doter d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) comme il en existe à Pézenas et Figeac. Un tel équipement favorise la connaissance, par les habitants et les visiteurs, du patrimoine et de l'histoire de la formation urbaine. Le projet porte sur la rénovation (intérieure et en façade) de l'Hôtel de Tauriac afin d'accueillir ce CIAP. La tour carrée des Rois d'Aragon (base du beffroi) ferait l'objet d'un aménagement scénographique et du mobilier d'orientation serait installé au sommet du beffroi. Le projet s'accompagne de la rénovation de la cour intérieure du beffroi, pour favoriser l'accueil d'expositions pédagogiques.

**800 000€**

→ à la charge de la Ville,  
sur un projet global de 1.4M€

11



## LES RUES COMMERCANTES VALORISÉES

**L'acquisition de mobiliers amovibles et d'équipements décoratifs pour favoriser l'animation des espaces publics.**

Ce projet consiste à revitaliser les rues commerçantes par des initiatives telles que la démarche dite de « place making » : l'appropriation de l'espace par les usagers. Il s'agit d'installer du mobilier amovible en laissant aux habitants le soin de le disposer selon leurs préférences, d'organiser l'espace public en fonction de leurs usages et des saisons. L'animation des rues du centre-ville peut passer aussi par l'installation de décorations temporaires, à l'image des parapluies multicolores qui ont été suspendus à l'espace Capelle, et par l'achat d'une nouvelle sonorisation pour animer les rues pendant les périodes festives.

**200 000€**

10



12



## LE TERRAIN DE SPORTS COLLECTIFS VERT

**Un terrain en gazon synthétique, durable et résistant aux conditions climatiques, pour les sports collectifs de ballon.** Pour rendre possibles les matchs et les entraînements de football et de rugby en toute saison, il est envisagé de créer un terrain en gazon synthétique professionnel. Un tel équipement résoudrait le problème des pelouses impraticables pour cause d'intempéries. L'utilisation du synthétique est en l'occurrence une solution durable, car elle ne nécessite pas de consommation d'eau et ne demande qu'un entretien minimal, au bénéfice d'autres espaces paysagers et végétalisés de la ville.

**800 000€**

→ à la charge de la Ville,  
sur un projet global de 1M€

13



## LES CITY STADES

La création d'aires multisports dans les quartiers millavois : pour la pratique sportive des jeunes comme vecteur de cohésion.

Un city stade est un terrain de jeu doté de buts, de paniers de basket-ball, de poteaux pour la suspension d'un filet réglable en hauteur, de palissades. Cet équipement permet la pratique loisirs d'un large éventail d'activités sportives: du football au badminton, du handball au volley-ball, du basket-ball au tennis. Ces équipements sont plébiscités par les jeunes générations. De 1 à 3 city stades seraient installés dans les quartiers de Millau.

**60 000€**

→ l'unité. Choix possibles : 1, 2 ou 3 City Stades

15



## LE STREET WORKOUT (ENTRAÎNEMENT DE RUE)

Des modules fixes installés en extérieur pour la gymnastique et la musculation. Un parcours sport-santé pour tous niveaux.

Le street workout, c'est une solution de plein air pour des exercices de gym et de musculation. Il se répand de plus en plus dans les villes. Tractions, figures enchaînées, gainage, « human flag » : les agrès qui le composent permettent d'effectuer de nombreuses figures. Au passage, c'est aussi un mobilier urbain qui ne manque pas d'originalité ! La localisation de cet équipement reste à définir.

**60 000€**

14



## LE PUMPTRACK

Une piste ludique pour les adeptes de vélo tout terrain, de skate ou encore de roller, débutants comme chevronnés.

Le pump-track, c'est un parcours en boucle fermée, tout en courbes et bosses, pour la pratique ludique du VTT, du dirt, du freestyle, du skate et du roller, mais également de trottinette et de draisienne ! Une telle structure, qui répond aussi bien aux exigences d'entraînements des professionnels qu'aux attentes des pratiquants occasionnels, viendrait compléter la palette des équipements sportifs de Millau.

**90 000€**

→ à la charge de la Ville, sur un investissement de 130 000€

## LA CANTINE POUR TOUS LES ENFANTS

C'est l'un de nos engagements de campagne, rendu plus urgent encore par la crise économique : permettre à tous les enfants d'accéder aux repas de la cantine. Rendre les tarifs de la restauration scolaire pleinement accessibles à toutes les familles.



“

Nous avons mis en place une nouvelle tarification, plus équitable et solidaire. Elle entre en vigueur en ce début d'année 2021».

MARTINE BACHELET,   
Adjointe aux finances  
et à la commande publique

Les chiffres de la fréquentation montrent que les tarifs de la cantine institués par l'ancienne municipalité n'étaient pas adaptés pour les familles à faibles revenus.

Le prix moyen d'un repas était de 4,18€ à Millau en 2018, contre 3,30€ pour la moyenne nationale. De plus, l'effort financier demandé aux familles n'était pas réellement proportionnel à leurs ressources.

Un nouveau mode de calcul a donc été défini. Martine Bachelet, adjointe aux finances, s'est attelée à la tâche avec l'aide des services municipaux. Sans entrer dans le détail technique, précisons simplement que la proportionnalité entre l'effort financier demandé et les revenus des familles est désormais prise en compte : nous avons créé un coefficient, le taux d'effort, qui favorise l'équité.

Par exemple :

- pour une famille dont le quotient familial est de 170€, le tarif du repas va diminuer : de 1,80€ à 1€.
- pour une famille dont le quotient familial est de 340€, le tarif passe de 2,65€ à 1,33€.
- pour une famille dont le quotient familial est de 600€, le tarif baisse également, de 3,5€ à 2,34€.
- pour une famille dont le quotient familial est de 1000€, là encore le tarif diminue, de 4,80€ à 3,90€.

La nouvelle tarification rejaille favorablement sur la très grande majorité des familles millavoises. Seuls les foyers dont le revenu net imposable dépasse 39 000€, avec un enfant, verront le tarif augmenter, de 0,35€. Dans tous les cas, le prix du repas pour les familles millavoises sera plafonné à 5,5€. Ce tarif reste bien inférieur au coût de revient réel d'un repas à la cuisine centrale, qui est de 8€.

### UNE CANTINE DE QUALITÉ POUR TOUS LES ENFANTS :

- une démarche de justice sociale, pleinement assumée par notre équipe municipale qui a dégagé 35 000€, malgré un budget contraint, pour la financer
- un enjeu de pédagogie, car les enfants travaillent et se concentrent mieux le ventre plein
- une question de santé publique : éduquer nos jeunes à une alimentation variée, de qualité et respectueuse des saisons permet de construire l'avenir, de former de futurs adultes en bonne santé et attentifs à notre environnement.

### EN TEMPS RÉEL

Les tarifs de la cantine seront désormais calculés en fonction des ressources récentes, et non de celles de la deuxième année précédant l'année en cours. Ils seront donc au plus proche des revenus réels des familles millavoises.

### BIEN MANGER, MANGER LOCAL

Une cantine plus solidaire... et toujours plus bio !

Car, conformément à l'engagement de l'équipe municipale, la proportion d'ingrédients biologiques et/ou issus de circuits courts dans les repas de la cuisine centrale va augmenter progressivement, en lien avec l'agriculture locale.

La nouvelle tarification permet ainsi à tous les enfants de bénéficier d'une alimentation saine et de repas qualitatifs.

REJOIGNEZ-NOUS SUR

**jeparticipe.millau.fr**

La votation est ouverte à toutes les citoyennes et tous les citoyens millavois(es) à partir de 16 ans.

Retrouvez le règlement complet de la votation sur [jeparticipe.millau.fr](http://jeparticipe.millau.fr)

**CONSTRUISONS ENSEMBLE  
NOTRE VILLE DE DEMAIN**

**2 solutions  
pour voter :**

- sur [jeparticipe.millau.fr](http://jeparticipe.millau.fr)
- ou avec le bulletin de vote encarté dans ce magazine, à compléter et à déposer dans l'une des urnes mises à disposition.

## OPÉRATIONS VILLE PROPRE

**Pas d'indulgence pour les sacs poubelle déposés n'importe où et n'importe quand.** Les élus entendent faire respecter les consignes relatives au ramassage des déchets ménagers.

À trois reprises entre octobre et décembre, ils sont allés sur le terrain, accompagnés d'agents de la Ville et de la Communauté de communes, afin de relever les sacs poubelle déposés hors des jours et heures de collecte. Un exemple ? Plus de 50 sacs pour la seule journée du 12 décembre ! Leurs propriétaires, dûment identifiés, feront l'objet d'un titre de recette à payer auprès du Trésor public.

Emmanuelle Gazel, maire, et Corine Mora, Cathy Jouve, Yannick Douls, Jean-Louis Jallageas, Jacques Commayras, tous élus dont la compétence se rapporte au respect de l'espace public, à l'environnement ou à la collecte des déchets, se sont mobilisés pour ces opérations. Objectif : résorber les dépôts sauvages de sacs poubelles et sensibiliser chacun au respect de la propreté urbaine, pour le bien de tous.



« La qualité de vie, ça passe par la propreté de nos espaces publics. Nous avons tous un rôle à jouer pour une ville plus propre. En tant qu'élue, je suis sur le terrain pour sensibiliser les habitants ».

CORINE MORA,   
Adjointe à la Qualité de vie

## CRISE SANITAIRE

## VEILLE ÉCONOMIQUE...

**Sous l'égide de sa présidente Emmanuelle Gazel, la Communauté de communes a mis en place une cellule de veille économique afin de soutenir les commerces et les entreprises impactées par la crise sanitaire.** La cellule regroupe des acteurs de l'économie locale et réseaux d'entrepreneurs, pour identifier les besoins et agir aux plus près des réalités, dans cette période inédite. Parmi ses actions : la campagne de communication « Acheter local c'est idéal » et plusieurs opérations favorisant l'acquisition de bons d'achat en faveur du commerce millavois.

En savoir plus : [www.cc-millaugrandscausses.fr](http://www.cc-millaugrandscausses.fr)

## PRÉVENTION, VACCINATION

**La municipalité a mis des tentes barnums à la disposition des pharmacies volontaires pour procéder aux tests PCR.**

Elle a également fait part à l'État de sa volonté forte de pouvoir accompagner toutes les initiatives de vaccination, de dépistage, de prévention visant à endiguer la propagation du coronavirus.

Au moment du bouclage de ce magazine, de nouvelles inquiétudes se font jour face, notamment, au variant britannique de la Covid-19. La municipalité accorde une vigilance accrue à l'évolution de la crise sanitaire, afin de vous accompagner le mieux possible.



« Il est de notre rôle d'élue de garantir aux familles les outils nécessaires à l'enseignement, d'autant plus en cette période de crise ».

CORINNE COMPAN,   
Adjointe à la Solidarité



**Un service municipal pour toutes vos questions sur les mesures mises en place en raison de la crise sanitaire, du lundi au vendredi de 9h à 17h**  
**05 65 59 50 99**

## QUELLE PLACE POUR L'OPPOSITION ?

Lors du Conseil Municipal du mois de Décembre, la majorité d'Emmanuelle GAZEL a voté un nouveau règlement intérieur, sans consultation, et décidé de réduire d'un tiers l'espace d'expression des oppositions dans le journal municipal pour s'attribuer un espace pour sa propre propagande majoritaire.

Cette décision est illégale, comme confirmé par l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en vigueur depuis le 01 Mars 2020.

Malgré nos protestations, la majorité GAZEL a voté ce règlement intérieur tout en annonçant qu'elle en vérifierait

plus tard la légalité. Nous sommes toujours dans l'attente de ces fameuses vérifications et surtout de la modification du règlement intérieur.

Dans la manière comme dans les conséquences, Emmanuelle GAZEL affaiblit la démocratie dans notre ville.

Afin d'être cohérents avec notre démarche et nos positions, nous avons donc décidé de ne pas utiliser cet espace diminué, cette démocratie galvaudée, cette liberté d'expression bafouée.

Groupe « minoritaire » Millau en Action

## RUDE ANNÉE QUE CELLE QUI VIENT DE S'ÉCOULER...

Dans cette tempête et ce brouillard, que pouvons nous espérer de 2021 pour notre territoire, notre commune... ???

• Que cette nouvelle année puisse être enfin faite de confiance : dire ce qui est fait et faire ce qui est dit ; de pragmatisme : les discours et les promesses lassent ?

• Que cette nouvelle année puisse faire de la confiance et de la concertation ( la vraie) le nouvel étalon de mesure de la performance individuelle et collective ?

• Pouvons nous formuler l'espoir de voir nos élus sur le terrain (le vrai) pour nous protéger et nous soutenir ? En mettant en place des mécanismes financiers de soutien sans faille aux associations, entreprises, commerces, artisans. En portant haut toutes les formes de créativité, d'entrepreneuriat et d'innovation. En soutenant avec des vraies stratégies de substitution la culture, le sport, les jeunes, les agents de santé et leur structure. En répondant, concrètement, de façon pérenne (pas seulement en opération dite « coup de poing » et « à l'essai ») aux impératifs du quotidien des administrés (solidarité, sécurité, propreté, attractivité...).

• Que cette année puisse rendre effective une promesse d'écoute, de disponibilité, de proximité en prenant garde

de ne pas la réduire à son service minimum ?

• Que cette année puisse supprimer la verticalité du pouvoir. Réduire les injonctions, développer la transparence, la démocratie participative et non ce qui pourrait s'apparenter dangereusement à une parodie ?

• Que cette année puisse ne pas subir en permanence le spectre de la Covid 19 ? Que ce spectre de « crise sanitaire » ne plane pas sur la gestion de la commune et les actions qui y sont menées telle une excuse à l'inaction, à l'infaisabilité, à la limitation du travail et des rencontres de terrain ?

• Que cette année puisse être celle où l'on redécouvre le plaisir de vivre ensemble, où l'on mesure, définitivement, combien une vie sans les autres, sans tous ces métiers essentiels est véritablement impossible ?

Ces vœux, je les formule pour cette année avec une urgence et une impatience, que le contexte et les promesses faites, exacerbent.

Je vous souhaite à tous une année sûre d'un point de vue sanitaire, heureuse et épanouissante d'un point de vue individuel et constructive d'un point de vue collectif.

M<sup>me</sup> HAUMAITRE Karine. Membre de l'opposition.

# VOTATION

L'ÉVÉNEMENT CITOYEN DU 5 AU 15 FÉVRIER



# ÉLISEZ

VOS PROJETS PRÉFÉRÉS  
SUR  
[jeparticipe.millau.fr](http://jeparticipe.millau.fr)

VOUS AVEZ :

**5M€**  
DE BUDGET

**15**  
PROJETS  
AU CHOIX